

Ragréage fibré

UZIN NC 175 NOUVEAU

Ragréage ciment fibré, autolissant, avec "Level Plus Effect", pour application en épaisseur jusqu'à 20 mm

Domaines d'utilisation:

Ragréage d'égalisation ciment pour les sols, armé de fibres, autolissant, à très faible émission, pour les supports en bois, en application de 3–20 à mm d'épaisseur. Pour la réalisation de surfaces planes, à bonne capacité d'absorption pour la pose d'un revêtement de sol ou d'un parquet. Applicable par groupe malaxage / pompage. Pour l'intérieur.

Adapté pour:

- ▶ la pose d'un revêtement de sol souple ou textile
- ▶ la pose d'un parquet
- ▶ la pose d'un revêtement en céramique ou en pierre naturelle
- ▶ les sollicitations importantes en domaine résidentiel, professionnel et industriel, p. ex. dans les hôpitaux, les centres commerciaux à fort trafic, les halls industriels, etc.
- ▶ les sols avec chauffage (eau chaude) intégrés sollicitations par les sièges à roulettes selon la norme EN 12529

Pour application sur:

- ▶ les supports bois, par exemple planchers en bois, panneaux de bois aggloméré V 100 (vissés), panneaux OSB (vissés), parquets ou autres supports en bois avec joints
- ▶ autres supports avec joints, légèrement grinçants ou critiques, p. ex. éléments de chape préfabriquée, chapes d'asphalte coulé ou autres "supports problématiques"
- ▶ tous autres supports et chapes traditionnels

Propriétés:

L'avantage particulier du Ragréage UZIN NC 175 Nouveau pour supports bois réside en la forte proportion de fibres et de matières synthétiques. Sur supports dits "problématiques", ce ragréage fibré génère non seulement une excellente adhérence au support mais également une grande fiabilité lors de la rénovation et la réhabilitation. Même en présence de conditions climatiques défavorables, le Ragréage UZIN NC 175 Nouveau durcit très vite et peut être très rapidement revêtu.



CE	
UZIN UTZ AG Dieselstraße 3 D-89079 Ulm	
Voir la date de production sur l'emballage	
EN 13813 CT-C40-F10 Ragréage ciment Pour les sols à l'intérieur	
Classe de résistance à la compression	C 40
Comportement au feu	A2fl-s1
Classe de résistance à la traction par flexion	F 10



Composition: Ciments spéciaux, charges minérales, poudre dispersion redispersable, fluidifiant haute performance, fibres et additifs.

- ▶ Très bonne capacité coulante
- ▶ Surface lisse
- ▶ Très bonne capacité d'absorption
- ▶ En épaisseur à partir de 3 mm
- ▶ Pauvre en chromate
- ▶ EMICODE EC1 R / A très faible émission

Caractéristiques techniques:

Conditionnement:	Sac papier / 25 kg
Tenue en stock:	minimum 6 mois
Eau de gâchage:	6 à 6,5 litres d'eau par sac de 25 kg
Couleur:	gris
Consommation:	env. 1,3 kg/m ² par mm d'épaisseur
Température minimale de mise en œuvre:	10 °C au sol
Température idéale de mise en œuvre:	20 °C au sol
Durée pratique d'utilisation:	20 à 30 minutes*
Circulable:	après 2 heures*
Recouvrable:	après env. 18 heures*
Classement au feu:	A2 _{fl-s1} selon la norme EN 13501-1

* A 20°C et 65 % d'humidité relative de l'air, pour une couche de 3 mm d'épaisseur au maximum. Voir également "Recouvrabilité"

Préparation du support:

Le support doit être résistant, porteur, sec, propre, non fissuré et exempt de toutes substances (salissures, huile, graisses) susceptibles de diminuer l'adhérence. Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et émettre des réserves / prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Éliminer les couches instables ou susceptibles de réduire l'adhérence – tel que les substances polluantes, traces non adhérentes de peinture, ragréage, revêtement ou colle – p. ex. par brossage, ponçage, fraisage ou par un ponçage soutenu avec une ponceuse à parquet. Procéder à un ponçage appuyé des planchers en bois, panneaux de bois aggloméré et autres supports en bois. Si nécessaire, revisser. Éliminer soigneusement les poussières et éléments non adhérents (par aspiration). En fonction du type et de la nature du support, traiter avec le Primaire UZIN approprié (cf. Catalogue Produits). Bien laisser sécher le primaire. Observer les fiches techniques des produits utilisés.

Mise en œuvre:

1. Verser 6-6,5 litres d'eau claire froide dans un seau propre. Ajouter le contenu d'un sac (25 kg) en malaxant énergiquement jusqu'à obtention d'une consistance onctueuse fluide, non grumeleuse. Utiliser un mélangeur avec le Malaxeur UZIN approprié.
2. Verser le ragréage sur le support et le répartir uniformément à la lisseuse. En cas d'application plus épaisse, la bonne capacité autolissante et la qualité de la surface pourront être encore améliorées par un traitement au Rouleau débulleur UZIN. Dans la mesure du possible, appliquer l'épaisseur souhaitée de Ragréage UZIN NC 175 Nouveau en une passe.

Consommation:

Épaisseur de couche	Consommation	1 Sac de 25 kg pour environ
3 mm	3,9 kg/m ²	6 m ²
5 mm	6,5 kg/m ²	4 m ²
10 mm	13,0 kg/m ²	2 m ²

Recouvrabilité:

Épaisseur de couche	Recouvrable
3 mm	18 heures*
5 mm	24 heures*
10 mm	48 heures*
20 mm	72 heures*

* A 20°C / 65 % d'humidité relative de l'air

Important:

- ▶ Tenue en stock: minimum 6 mois au sec, en emballages d'origine. Refermer hermétiquement les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre: 15 - 25°C / humidité relative de l'air < 65%. Une température basse, une humidité de l'air élevée et une épaisseur de couche importante retardent le durcissement, le séchage et la pose du revêtement, une température élevée et une humidité de l'air basse les accélèrent. En été, stocker au frais et utiliser de l'eau froide.
- ▶ Les joints de dilatation, joints de mouvement et joints de périphérie présents dans le support doivent être conservés. Mettre en place des Bandes de désolidarisation UZIN au niveau des éléments de construction montants afin d'éviter toute pénétration du produit dans les joints de jonction. Pour une couche d'épaisseur supérieure à 5 mm, la mise en place de Bandes de désolidarisation sera en général nécessaire.

- ▶ Sous le sol en bois, la construction doit être sèche, afin d'éviter toutes dégradations – dues à l'humidité – par pourrissement ou par formation de moisissures. Tout particulièrement lors de la pose d'un revêtement étanche à la vapeur, veiller à ce que la ventilation / l'aération en sous-face soit suffisante, par exemple en retirant les Bandes de désolidarisation ou par la mise en place de plinthes spéciales avec prises d'air.
- ▶ Mise en œuvre possible par groupe malaxage / pompage, avec une pompe à vis continue, par exemple de type m-tec, P.F.T. et autres.
- ▶ Épaisseur minimale: 3 mm. Ne pas utiliser de râteau à cause des fibres.
- ▶ Dans le cas d'applications superposées, laisser le ragréage sécher intégralement, traiter avec le Primaire universel UZIN PE 360, laisser sécher (1 heure*) puis appliquer l'enduit fin / le ragréage suivant p. ex. UZIN NC 170 LevelStar. La seconde couche ne doit pas avoir une épaisseur supérieure à la première.
- ▶ Sur supports en bois et autres supports avec joints, traiter d'abord avec le Primaire UZIN PE 630. Sur support instable, grinçant ou présentant un effet de ressort, appliquer au rouleau le Primaire "élastique" UZIN KR 410 puis éparpiller du sable. Pour l'application en épaisseur supérieure à 10 mm, utiliser un primaire résine réactive, p. ex. UZIN PE 460 puis éparpiller du sable.
- ▶ Dans le cas d'un support ancien instable avec plusieurs couches de ragréage / de colle, préférer l'utilisation du Ragréage plâtre fibré UZIN NC 115.
- ▶ Dans le cas d'une chape d'asphalte coulé neuve, appliquer en une couche de 5 mm d'épaisseur au maximum, et de 3 mm au maximum pour une chape d'asphalte coulé ancienne dotée de couches anciennes. Pour des épaisseurs plus importantes, utiliser un ragréage à base de plâtre, p. ex. UZIN NC 110 ou UZIN NC 115.
- ▶ Ne pas utiliser à l'extérieur ni en locaux exposés à l'eau.
- ▶ Protéger les surfaces fraîchement ragrées des courants d'air, du soleil et de la chaleur. Sur support souple ou collant, un ragréage ciment aura tendance à former des fissures. Ces couches tendres ou poisseuses devront donc être éliminées intégralement avant d'appliquer le ragréage. De même, une couche de ragréage restée telle quelle favorise également la formation de fissures. Ce qui doit être évité.
- ▶ Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les informations données dans les fiches techniques des produits utilisés, les normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux, dont, entre autres:
 - Norme all. DIN 18 365 "Travaux de pose de revêtement de sol"
 - Norme all. DIN 18 356 "Travaux de pose de parquet et de pavés de bois"
 - Norme all. DIN 18 352: "Travaux de carrelage et dallage"
 - Fiche "TKB" ("Fédération all. de l'Industrie des Colles"): "Appréciation et préparation des supports pour les travaux de pose de revêtement de sol et de parquet"
 - Fiche "BEB" ("Fédération all. des Chapes et Revêtements"): "Appréciation et préparation des supports"

Sécurité du travail et de l'environnement:

Contient ciment pauvre en chromates suivant la directive 2003/53/CE. Au contact de l'eau / l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Éviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et / ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Après la prise, le produit durci est physiologiquement et écologiquement sans danger.

EMICODE EC 1 R – "A très faible émission", conformément aux directives de l'Association allemande enregistrée pour le Contrôle des Émissions des Produits de Pose ("GEV"). Le produit ne présente, conformément aux directives en vigueur, aucune émission importante de formaldéhyde, de substances toxiques ou autres composés organiques volatiles (COV).

Conditions climatiques conformes aux normes dans le local lors de la pose, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

Élimination:

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.